

Procès-verbal n°17 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	10 Mai 2022
À :	17h00
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présents :	MM. Nicolas FAGEON, Christian TAVÈS
Excusés :	Mmes Stéphanie ALBEROLA, Fatiha BADAoui, MM. Philippe ALBY, Michel COLLADO, Philippe MOREL.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal de la réunion du 29/03/2022.

Coupe André Vigier

Pour la catégorie : Senior F à 8
Finale le 26 mai à ST CHRISTOL LES ALES

ST GERVASY / CHUSCLAN LAUDUN

- FMI Fournie par St Gervasy
- À partir de 11h30 prise des vestiaires
- Échauffement terrain B
- 12h30 match 2 x 40 min
- En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire il y aura 5 tirs au but pour chaque équipe
- Remise de la coupe et des médailles à l'issue du match
- Sorti des vestiaires 14h30 pour le bon déroulement de cette journée

Pour la catégorie : U15 à 8

OLYMPIQUE ALES EN CEVENNES / VERGEZE

- FMI fournie par Ales
- À partir de 8h30 prise des vestiaires
- Échauffement terrain B
- 10h match 2 x 35min
- En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire il y aura 5 tirs au but pour chaque équipe
- Remise de la coupe et des médailles à l'issue du match
- Sorti des vestiaires 11h30 pour le bon déroulement de cette journée

La Présidente,
Bernadette FERCAK

Le Secrétaire de séance,
Nicolas FAGEON

